



Elles sont essentielles à notre mobilité, indispensables au développement économique et touristique, fondamentales pour l'attractivité de notre territoire. Les routes départementales du Doubs participent à la qualité de nos vies quotidiennes. La gestion, l'entretien et l'aménagement des RD et des ouvrages d'art relèvent d'une compétence dévolue par la loi aux Départements. Le projet départemental C@P25 fait de cette compétence une priorité. Ce qui s'est déjà traduit par un budget de la politique routière en hausse dès 2016.

Les objectifs C@P25

- Positionner le Département comme un acteur majeur de la mobilité
- Garantir un traitement équilibré sur le territoire départemental
- Échanger avec les partenaires et les citoyens en toute transparence
- Adapter le niveau de service aux nouveaux besoins
- Rechercher la mutualisation avec les autres collectivités
- Expérimenter des solutions innovantes pour inventer la route de demain, où le numérique sera dominant
- Réserver une place importante au développement des « modes doux » (vélo, etc.)

Les routes du Doubs c'est :

2 500 ouvrages d'art
Un patrimoine routier départemental estimé à **10 milliards d'euros**

160 km de voies vertes

3710 km de routes départementales

488 routes

Environ **2,7 milliard de km** parcourus par an par les véhicules sur les RD (soit environ 40 % des déplacements routiers du Doubs).
Un trafic moyen de **2000 véhicules/jour** sur les RD (allant de quelques dizaines de véhicules/jour à plus de 50 000).

160 accidents corporels, **30** tués et **170** blessés sur les RD par an en moyenne.

230 agents départementaux travaillant à des tâches d'entretien et d'exploitation, à l'aide de 340 engins.

Montants investis en 2016 :

- **31,2 M€ d'investis** (5,8 % du budget de la collectivité).
- **20,9 M€ investis** pour l'entretien et la maintenance des routes.
- **3,2 M€ investis** pour l'amélioration des routes et des voies vertes.

“ Avec C@P25, le Département s'engage à vos côtés au quotidien, sur toutes ses compétences, avec l'aide et l'entière implication de vos élus et agents départementaux. ”

Christine Bouquin

Présidente du Département du Doubs

Les élus référents

Troisième Commission « Dynamique territoriale ».

Président : Denis LEROUX

Vice-Président : Philippe ALPY

Secrétaire : Beatrix LOIZON

Membres :

Serge CAGNON - Marie CHASSERY - Catherine CUINET

Gérard GALLIOT - Jean-Luc GUYON - Raphaël KRUCIEN - Thierry MAIRE DU POSET

Pierre SIMON - Martine VOIDEY



construire, aménager, préserver
notre Département

Pour suivre l'actualité du Département,
connaître ses élus, ses projets, rendez-vous sur www.doubs.fr

Pour nous écrire ou nous rencontrer :

Département du Doubs

7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon Cedex

Pour nous contacter : Tél. : 03.81.25.81.25 - www.doubs.fr

Des questions sur C@P25 ?, envoyez les sur cap25@doubs.fr



C@P25

Routes départementales et sécurité routière



● Les missions du Département pour ses infrastructures routières et modes doux

● Maintenance et l'exploitation des routes départementales (RD)

● Viabilité hivernale

● Sécurité routière, amélioration et sécurisation des infrastructures

www.doubs.fr

Réalisation : Département du Doubs - Direction de la communication



Septembre 2017

Maintenance du réseau routier départemental

Le Département engage une programmation triennale sur les chaussées du réseau structurant* et les rénovations d'ouvrage d'art. Ces programmes glissants favorisent la planification des opérations, les commandes pluriannuelles et donnent une visibilité à moyen et long termes. Les entreprises optimisent leur intervention dans la durée du contrat. Le Département accompagne aussi la montée en puissance des intercommunalités. Il se rapproche d'elles pour le réseau de desserte**.

C'est prévu à partir de 2016 :

- Plus de 200 km de chaussées ont été renouvelés et de nombreuses opérations ont été réalisées sur les ouvrages.

Ça s'est passé en 2017 :

- adaptation de la programmation routière territorialisée au réseau de desserte. Elle sera adaptée en 2018 en fonction des sept territoires redéfinis par le nouveau découpage des communautés de communes
- mise en place d'une nouvelle organisation des services routiers territorialisés. Elle s'applique aux services en charge de la gestion des routes et de l'ingénierie des travaux tout comme aux équipes en charge de la réalisation des travaux. Les fonctions de définition des programmes et d'exécution des travaux resteront dissociées. Les équipes spécialisées (marquage routier, glissières de sécurité) sont maintenues.



*1 095 km de routes stratégiques pour la mobilité départementale, d'un trafic moyen proche de 5 000 véhicules/jour.

**d'un trafic moyen < 1 000 véhicules/jour, ce réseau assure le maillage du territoire avec le réseau structurant.

Planifier les interventions

Le Programme des études routières (PER) et le programme des investissements routiers du mandat (PIRM) ont été adoptés par l'exécutif départemental en 2016. Ils donnent une visibilité sur les investissements routiers prévus à moyen et long termes, facilitent la mise en place des budgets et la planification des grandes opérations d'investissement. Si le Département ne contribue plus financièrement aux opérations relevant des compétences de l'État, il continue à suivre les projets des autres aménageurs : dans le secteur de Pontarlier par exemple, il interviendra sur ses infrastructures pour des itinéraires départementaux complémentaires à la RN57.

Ça s'est passé en 2016 :

- engagement d'importants travaux de confortement pour plusieurs M€ : suite à des phénomènes naturels extrêmes à Soulce-Cernay (coulée de boue sur la RD 437C) ; dans le Doubs central et la vallée de la Loue (violents orages de juin 2016)

Ça s'est passé en 2017 :

- aménagement de la côte de Fuans (route des microtechniques) : sécurisation de 4 km de la RD 461 et aménagement des carrefours de la Vierge (avec la RD 242) et de la Roche du Prêtre (avec la RD 41). Débuté en 2016, le chantier se poursuit en 2017.

Sécurité routière

Le Département s'engage pour la sécurité des habitants par :

- des interventions sur les sections et itinéraires les plus accidentogènes (amélioration de la visibilité, rectification du tracé, modification de carrefours, réfection des bordures de route, mise en place de glissières de sécurité...)
- l'accompagnement des communes pour les traversées d'agglomération
- le développement des partenariats pour améliorer la sécurité du réseau (avec la Fédération départementale des chasseurs du Doubs pour minimiser les risques de collision avec les animaux par exemple)
- des audits indépendants sur 26 sections de RD où l'accidentologie est importante. Les résultats définiront un programme spécifique de sécurisation
- des actions de prévention (radars pédagogiques, opérations de sensibilisation...)

La sécurité routière repose sur le comportement des usagers de la route. En complément du volet répressif, le Département soutient la valorisation des bons comportements. Il s'inscrit dans un partenariat avec l'État, les autres collectivités et les associations pour encourager l'émergence d'initiatives innovantes.



La sécurité routière repose sur le comportement des usagers de la route. En complément du volet répressif, le Département soutient la valorisation des bons comportements. Il s'inscrit dans un partenariat avec l'État, les autres collectivités et les associations pour encourager l'émergence d'initiatives innovantes.

Ça s'est passé en 2016 :

- 3 campagnes de sensibilisation aux risques routiers avec déploiement de panneaux sur une trentaine de sites sensibles.
- 35 opérations de sécurisation des RD en agglomération financées pour un montant de 2,5 M€, toutes menées en partenariat avec les communes concernées.

Viabilité hivernale

Une nouvelle version du schéma de viabilité hivernale est en préparation pour un niveau de service différencié et adapté aux différents types de voies. Les niveaux de service seront maintenus. Pour le réseau de desserte, le Département s'appuiera sur la mutualisation avec le bloc communal. L'équipement des usagers en pneumatiques hiver est considéré comme indispensable pour circuler en sécurité dans un département tel que le Doubs. Compte-tenu du pouvoir de police du Département sur son

Voies vertes et pistes cyclables

Le schéma départemental d'infrastructures cyclables et de voies vertes sera construit selon quatre principes :

- assurer la maintenance des équipements construits par le Département
- définir un réseau structurant intégrant les réseaux nationaux et régionaux, dans le Doubs et articulé avec le futur schéma régional
- accompagner les groupements de communes pour les aménagements de site propre relevant d'un projet de territoire dans le cadre d'un appel à projets
- en l'absence d'itinéraire alternatif raisonnable, des bandes cyclables ou des voies vertes parallèles pourront être construites à l'occasion d'aménagements routiers sur les RD à très fort trafic

Ça s'est passé en 2017 :

- lancement de l'appel à projets cyclable pour accompagner les EPCI (ou communes) réalisant des opérations pour des modes doux dans un projet de territoire.

C'est prévu pour 2017 :

- Expérimentations pour définir et mettre en œuvre la nouvelle organisation de la viabilité hivernale pour l'hiver 2018-2019.